

Préconisations pour les travaux / nids d'hirondelle de fenêtre :

*Les hirondelles de fenêtre nichent dans l'angle d'une fenêtre, sur une façade extérieure, sous une avancée de toit ou sous un balcon. Elles sont très fidèles à leur site de reproduction dans le bâti. Si ce site leur convient, elles y reviennent chaque année. La destruction d'un site ou la condamnation de ses accès peut donc constituer un fort préjudice pour leur conservation. Les effectifs d'hirondelles de fenêtre marquent un déclin important en France et dans notre région depuis plusieurs décennies. Une **baisse d'effectifs de près de 40% en trente ans** en France est observée principalement du fait de la destruction de leurs nids lors de travaux sur bâtiments ainsi que l'emploi de pesticides (déclin des insectes). Toutes les précautions nécessaires devront être prises si vous envisagez des travaux afin de minimiser l'impact sur cette espèce protégée. **Les nids artificiels pour hirondelles de fenêtre ne seront occupés que s'ils sont correctement placés et sur un bâtiment qui répond parfaitement à leurs besoins :***

Concernant la pose des nichoirs :

- Installer les nichoirs de préférence sur les façades Est / Sud Est, a minima sous un débordement d'au moins 35 cm de large (en plein soleil, un nid se transforme rapidement en un four fatal aux oisillons) dans tous les cas orientés à l'abri des vents dominants, de la pluie et du soleil direct (pas d'exposition permanente ni au soleil ni à l'ombre).
- Installer les nichoirs à au moins 3 - 4 mètres de hauteur, hors de portée des prédateurs (Ne pas implanter de lierre ou autre plante grimpante sur la façade).
- Installer plusieurs nichoirs (les hirondelles vivent en colonies,
 - Au niveau des débords de toit, placer systématiquement des nids doubles avec un espace d'au minimum 5 cm entre chacun afin d'accélérer le taux d'occupation et d'éviter les conflits.
 - Afin d'obtenir une meilleure cohabitation, privilégier la pose de nids au niveau des toits plutôt que des fenêtres. Installer dans les angles de fenêtre des systèmes anti-retour (bandes de tissu ou pics anti-pigeon) pour empêcher les hirondelles d'y nicher par la suite. Dans tous les cas, ne pas installer de nids doubles au-dessus de fenêtres, si besoin privilégiez la pose de nids simples.
- Pour éviter les nuisances, installer une planchette réceptacle des fientes sous les nids. Elle doit être :
 - située à au moins 40 cm au-dessous du nid,
 - en bois (éviter le métal qui réfléchit la lumière et éblouit),
 - décollée du mur de 1 cm, sinon les oiseaux construisent leur nid en dessous,
 - d'une taille suffisante (par exemple : largeur 30 cm * 50 cm de longueur).

Entretien des nichoirs et des façades :

- Garder un espace dégagé et ouvert aux abords (pour faciliter l'accès au nid et l'envol des jeunes).
- Ne pas utiliser de peinture contenant des solvants aromatiques et pas de traitement des boiseries aux endroits susceptibles d'accueillir des nids (ces produits sont des répulsifs). L'utilisation de l'huile de lin peut être une alternative.
- En cas de modification de façade ou de construction neuve : prévoir un revêtement mural rugueux (enduit ou crépis granuleux épais).
- Ne pas éclairer les nids artificiels, éviter aussi les alentours. Pour faciliter l'entretien de la façade par la suite, installer les nids de façon amovible.
- La pose d'un papier journal sur la planchette réceptacle des fientes peut faciliter son entretien annuel.

Entretien des abords :

- Proscrire l'utilisation de pesticides.
- Laisser pousser des espaces herbacés et procéder au mieux à l'entretien à compter du mois de juillet. Cela sera favorable aux insectes (source de nourriture). Vous pouvez également, limiter le nombre de tontes et augmenter la hauteur de coupe, semer des prairies fleuries. Favoriser la diversité au jardin en proposant plusieurs type de milieux (présence d'herbes folles, de zones d'arbres, de haies, de zones tondues,...)
- Si possible créer des mares argileuses afin de permettre aux hirondelles de trouver les matériaux nécessaires pour construire leur nid (matériaux de plus en plus rares mais qu'elles privilégieront toujours aux nids artificiels) et/ou installer dans un endroit calme et à l'abri des prédateurs un bac en bois ou en métal suffisamment grand (par exemple 50 cm x 100 cm), au fond imperméable et rempli de terre argileuse humide, l'arroser de temps en temps.
- Pour les porteurs de projet intervenant sur des bâtiments collectifs : prévoir des panneaux explicatifs pour sensibiliser la population.

Quelques recommandations complémentaires :

- Dans le cas de l'installation de nids artificiels sur des bâtiments éloignés de la zone d'occupation initiale (hors bâtiment d'origine et bâtiments voisins) ou sur des sites qui n'étaient pas occupés, l'utilisation d'un système de repasse sonore peut favoriser sa colonisation. Celui-ci est à effectuer à partir du 1 avril jusqu'au 15 juin avec un programme par tranche de 5 à 10 min toutes les heures.
- En cas d'hirondelle en détresse (oisillon qui chute du nid), contacter le Centre de Soins Athenas au 03-84-24-66-05. S'il n'est pas blessé, essayer si possible de le replacer au nid.